



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 7 septembre 2015**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 7 septembre 2015 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, Mme HUGO TRANZER, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. DESCAMPS, Mme COLLAS.

A été élue secrétaire : Mme CAPRON.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire revient sur le décès brutal de Sarah, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présente toutes leurs condoléances à la famille.

Approbation du compte rendu municipal du 6 juillet 2015.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal du lundi 5 octobre 2015.

I- CHANGEMENT DE NOM DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire expose qu'il y a une dizaine d'années la commune avait fait une demande auprès du Conseil d'Etat afin de modifier le nom de la commune en Hérouville-en-Vexin.

Entre autre la confusion se fait régulièrement, et ce depuis de nombreuses années, avec la commune d'Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet de démarrage de la procédure visant au changement de nom de la commune d'Hérouville en Hérouville-en-Vexin.

II- ADHESION DE LA COMMUNE DE FREMAINVILLE.

La commune de Frémenville souhaite adhérer au Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter l'adhésion de cette commune au Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de l'adhésion de cette commune au Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière
Animale du Val d'Oise (SMGFAVO).

III- DECISION MODIFICATIVE.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de changer l'affectation de certains crédits afin de régulariser des dépenses intervenues entre autre sur une caution de téléphone, des frais bancaires ainsi que les annonces de frais d'insertion pour le marché des enfouissements de lignes.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve les modifications nécessaires.

IV- COMMISSION ELECTORALE.

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines élections qui se dérouleront les 6 et 12 décembre 2015.

De plus, le gouvernement ayant décidé de rouvrir les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015 pour pouvoir voter aux élections régionales de décembre.

La commission électorale aura lieu le lundi 5 octobre 2015 à 20h00.

V- ENFOUISSEMENT.

Monsieur le Maire rappelle que la date limite de réception de l'appel d'offres pour le marché de l'enfouissement des lignes est fixée au lundi 14 septembre 2015 à 18h00.

La commission d'appel d'offres se réunira le même jour pour l'ouverture des plis.

Un rendez-vous est fixé avec le Cabinet STUR pour le mardi 15 septembre 2015 afin de récupérer les dossiers de candidatures déposés.

Les travaux ne pourront démarrer qu'après un délai d'un mois après la notification au candidat choisit.

VI- QUESTIONS DIVERSES.

▣ **Journée du patrimoine** : Les 19 et 20 septembre 2015.

Le 18 septembre : Présentation du livre de M. Descamps.

Vernissage de l'exposition Eglise + Mairie (artistes locaux).

Un planning des permanences durant ce week-end a été établi.

▣ **Fête de la Vallée du Sausseron** : Anciennement appelé « Fête cantonale ».

Elle aura lieu le dimanche 27 septembre 2015.

Discussion pour l'organisation de cette manifestation.

▣ **La Ruche qui dit Oui** : Cette association trouve des producteurs locaux et des acheteurs uniquement par internet, prépare les commandes de produits et distribue les colis toutes les 2 ou 3 semaines. Toutes les transactions sont faites sur internet et de ce fait aucune transaction financière n'aura lieu sur place.

Cette association nous sollicite pour un local mis à leur disposition pour être le point d'enlèvement des marchandises commandées.

Les possibilités sont à l'étude et l'établissement d'une convention à titre précaire devra être envisagé une fois le local trouvé.

□ **Bibliothèque** : Le projet est de récupérer des livres d'occasion chez des particuliers et de les mettre à disposition dans un endroit prévu à cet effet. Une réflexion est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures.



Le Maire,
Eric BAERT,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Eric Baert", written over a horizontal line.